

en découler. Cela ne nous empêche pas de critiquer et de démasquer l'attitude faible et hypocrite adoptée par le gouvernement.

Le ministre a tenu des propos extraordinaires au début de son exposé ce soir. Il a déclaré qu'à l'étape de la troisième lecture, la Chambre voyait d'un bon œil l'adoption du projet de loi. Ce sont des paroles plutôt étonnantes de la part d'un ministre qui présente un projet de loi qui lui est cher. Il me rappelle un myope qui ne peut lire un texte devant lui, parce qu'il a enlevé ses lunettes. Par conséquent, le ministre considère son projet de loi d'un bon œil, victime des ordres du ministre des Finances et de la faction réactionnaire du cabinet libéral, et parce qu'il ne peut en déceler les faiblesses, il le défend aveuglément. D'un bon œil en effet. Le ministre n'ose pas regarder en face les vieillards pensionnés du Canada.

Le ministre a décrit les critiques au sujet du projet de loi comme étant un affront personnel, des jérémiades et des harangues. J'ai rarement entendu quelqu'un crier ou vociférer autant que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ce soir. Il nous a lu certaines lettres.

L'hon. M. MacEachen: Une lettre.

L'hon. M. Fulton: Il a cité une expression choisie avec soin et tirée d'une lettre qu'il a reçue.

L'hon. M. Churchill: Il l'a écrite lui-même.

L'hon. M. Fulton: On dit dans cette lettre que c'est la seule mesure législative où les pauvres obtiennent quelque chose et les riches n'ont rien. Le ministre a ajouté que c'était une description caractéristique de cette mesure. Que dire de l'exposé budgétaire d'hier soir? Les pauvres y obtiennent-ils plus que les riches? Qui paiera la hausse de 1 p. 100 de la taxe de vente? Le ministre, les larmes aux yeux, nous dit qu'il cherche à venir en aide aux vieillards pensionnés. Celui qui n'a que sa pension de vieillesse pour subsister devra payer. Que dire de l'augmentation de 2 p. 100 du coût de la vie par suite du budget présenté hier soir par le collègue du ministre. Que dire de cela en fait d'hypocrisie? Les pauvres devront non seulement acquitter le coût de cette proposition, mais ils seront victimes de la plus vaste extension du furetage exécuté par des fureteurs de premier ordre dans l'histoire du pays. On jettera un coup d'œil inquisiteur dans leurs affaires; leurs déclarations confidentielles seront révélées au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et peut-être même aux tribunaux au cours de poursuites.

[L'hon. M. Fulton.]

• (9.50 p.m.)

Que fait-on de toutes les questions portant sur cette mesure auxquelles on n'a pas répondu? Que fait-on des pensionnés de la province de Québec? Le gouvernement n'a jamais répondu à cette question très importante. Il nous reste encore un peu de temps à l'étape de la troisième lecture et j'espère que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social se penchera sur quelques-uns des véritables problèmes que comporte la mesure au lieu de les contourner comme il l'a fait jusqu'à maintenant au cours du débat, car il ne s'agit pas là de question hypothétiques.

Mes remarques s'adressent maintenant au ministre du Travail (M. Nicholson), au ministre des Transports (M. Pickersgill) et au ministre de la Défense nationale (M. Hellyer), puisque le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne semble pas du tout intéressé à l'étude de son propre projet de loi.

Dans quelle situation se trouve le pensionné payant des impôts au Québec? Nous avons tous appris que le gouvernement du Québec à l'intention de reprendre l'administration du programme des pensions de vieillesse chez lui. Je demande au ministre du Travail, un ministre responsable et sérieux, bien que son collègue le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne le soit pas, dans quelle situation se trouvera le contribuable du Québec lorsque le gouvernement se lancera dans le domaine des pensions de vieillesse, puisque une mesure fiscale a été imposée par le ministre des Finances du Canada?

Le gouvernement s'est-il penché sur cette question? Le ministre du Travail reste coi, ce qui veut évidemment dire que le gouvernement n'y a pas songé. Le ministre des Transports ne parle pas, ni le ministre de la Défense nationale, ni celui des Affaires indiennes et du Nord canadien. Pas un seul de ces grands génies d'en face n'a songé aux conséquences de la mesure qu'ils présentent à la Chambre des communes. Peuvent-ils nous répondre? Leur silence constitue un hommage éloquent du manque de réflexion de la part du gouvernement. Que fait-on d'un bill qui désavantage le principe de l'épargne? Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social parle avec volubilité d'un programme de revenu garanti, mais qu'est-ce que cela signifie? L'a-t-il précisé? A-t-il dit quoi que ce soit qui puisse nous convaincre que le programme n'aura pas pour effet dans certains cas de sacrifier à la médiocrité, étant donné qu'il frappe l'épargne d'une peine?

Beaucoup de gens ont besoin d'un revenu garanti et stable. Mais pourquoi les personnes qui se sont montrées économes, indépendantes et prévoyantes devraient-elles être pénalisées et privées de cette augmentation, alors que beaucoup d'autres n'ayant pas fait preuve de